

**Agis Pour Grandir SASU**  
**Thomas ICHARD**  
22B rue des jonquilles  
31270 Frouzins  
06 12 52 91 06  
formation@agispourgrandir.fr



## CGV

---

### Article 1 : Désignation

« Agis Pour Grandir SASU » – est un cabinet de coaching et est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé à 22B rue des jonquilles 31270 Frouzins qui met en place et dispense formations inter-entreprises, des formations intra-entreprises des bilans de compétences (ci-dessous dénommé formation) en présentiel et/ou à distance (e-Learning), seule ou en partenariat ainsi que des séances de coaching individuel ou en groupe.

Enregistré sous le numéro 76311270131 auprès du préfet de région d'OCCITANIE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat.

Société à actions simplifiée unipersonnelle immatriculée sous le n° de SIRET : 918 079 849 00017

### Article 2 : Définition

- Prestations : ce terme regroupe la formation professionnelle, le bilan de compétences ainsi que le coaching réalisé par la société Agis Pour Grandir SASU
- client : toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation auprès de Agis Pour Grandir SASU.
- client professionnel : toute personne physique ou morale, professionnel, qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation auprès de Agis Pour Grandir SASU.
- client particulier : tout particulier qui s'inscrit et passe commande d'une prestation auprès de Agis Pour Grandir SASU.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une prestation.
- formations inter-entreprises : les formations qui ont lieu dans les locaux de l'organisme de formation ou dans une salle louée par celui-ci
- formations intra-entreprises : les formations qui ont lieu dans les locaux de l'entreprise cliente
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous
- OPCO : les Opérateurs de Compétences.
- 

### Article 3 : Objet et champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation, de bilan de compétence et de coaching engagées par Agis Pour Grandir SASU pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande, que ce soit par le biais des sites internet de Agis Pour Grandir SASU ou sur place directement, implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Le Client reconnaît être en pleine possession de ses capacités juridiques, physiques, mentales et intellectuelles pour comprendre et appliquer les présentes conditions générales de vente.

Agis Pour Grandir SASU se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, sans qu'il ne soit nécessaire d'informer ou d'obtenir l'accord de qui que ce soit au préalable. Les CGV qui s'appliqueront durant la prestation seront celles en vigueur au moment de la validation de l'inscription par le client. Les sites Internet Agis Pour Grandir SASU portent toujours la dernière version à la connaissance de tous.

Pour certaines prestations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente figurent sur la convention ou le contrat de prestation remis au client. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

Pour les formations financées par le MonCompteFormation, les CGV du CPF s'appliquent en plus, elles sont disponibles sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

#### **Article 4 : Public concerné et limitation d'âge**

Agis Pour Grandir SASU a pour vocation de proposer un éventail de produits et services strictement réservés aux professionnels et aux porteurs de projets. Ces outils, formations, et autres produits et services visent à remplir notre objectif : la formation pour les dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et pour les porteurs de projet.

Des limitations d'âge s'appliquent :

Les participants mandés par les entreprises clientes de nos prestations doivent être âgés de plus de 16 ans (pour les produits physiques et électroniques) et de plus de 18 ans (pour les services : formations, ateliers, initiations). Nous faisons de notre mieux pour restreindre l'accès à nos sites, produits et services aux mineurs. Même si le contenu de nos produits et services n'est pas de nature choquante, nous préférons nous adresser à un public mature et capable d'appréhender les implications et les responsabilités du monde de l'entreprise.

Tout utilisateur ne remplissant pas ces critères (âge supérieur à 16 ans) sera immédiatement supprimé de notre base de données dès que ce fait est porté à notre connaissance. De même, tout client ne répondant pas à ces critères sera immédiatement remboursé et un retour du ou des produits concernés sera exigé.

#### **Article 5 : Accès aux sites**

De fait de la nature même du réseau Internet ainsi que des éventuelles opérations de maintenance et de développement ne peut en garantir la disponibilité, et Agis Pour Grandir SASU ne peut donc de ce fait pas être tenu responsable d'indisponibilité et/ou de dysfonctionnements.

L'utilisateur utilisant les sites du réseau de Agis Pour Grandir SASU sous sa seule et entière responsabilité, aucune action ne pourra être engagée à l'encontre de Agis Pour Grandir SASU qui ne pourrait en aucun cas être tenu responsable de tout préjudice qu'il soit matériel (y compris pertes de données, de logiciels, de programmes...) ou financier.

## Article 6 : Commande

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois de son pays ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Il se porte fort du respect de ces CGV pour l'ensemble de son organisation.

Toute commande passée sur un site appartenant à Agis Pour Grandir SASU implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

## Article 7a : Utilisation plateforme e-learning (distanciel asynchrone)

Le e-learning consiste à dispenser de manière individualisée des formations à distance par l'utilisation d'un ou plusieurs modules de formation dans un espace électronique sécurisé.

Dans ce cadre Agis Pour Grandir SASU consent alors au Client :

- L'ouverture d'un accès au service sur une plateforme, au profit de l'utilisateur défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) dit(s) module(s),
- Un seul utilisateur défini au Contrat,
- Le droit d'accéder à la formation après réception du Contrat/convention signé et du paiement. Agis Pour Grandir SASU transmet alors à l'adresse électronique de l'utilisateur un identifiant et un mot de passe lui offrant un droit d'accès à la formation e-learning prévue au Contrat/convention. Ce droit est concédé à compter de la date de début de la formation et jusqu'à la date de fin de formation.

Agis Pour Grandir SASU peut concéder gracieusement de laisser l'accès à la plateforme ouverte pendant 1 an après la fin de la formation pour les stagiaires qui ont réglés intégralement le coût de leur formation (sans réduction de nombre d'heures effectuées ni d'indemnités de dédit facturées) et qui ont également fini entièrement la formation et les exercices demandés dans les délais de la formation.

Agis Pour Grandir SASU ne saurait être tenue responsable d'éventuels problèmes techniques ou dysfonctionnements.

Aucune annulation du Contrat ne pourra être acceptée à compter de la date où l'utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme (hors formation professionnelle)

Droit d'usage personnel : L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus ni partagés. Le Client se porte garant auprès de Agis Pour Grandir SASU de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai Agis Pour Grandir SASU de la perte ou du vol des clés d'accès. En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, Agis Pour Grandir SASU se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, sans préavis, ni information préalable.

## **Article 7b : Sessions en distanciel synchrone**

Les sessions individuelles ou de groupe en distanciel synchrone seront réalisées grace à l'outil Google Meet

## **Article 8 : Modalités de prestation**

L'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des prestations sont précisées sur les sites Internet et sur les documents de communication de l'Organisme de formation.

Les prestations inter-entreprises peuvent être assurées dans le Centre de formation de l'Organisme de formation ou dans un site extérieur. Les prestations intra-entreprises peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (à minima, tables, chaises et un paperboard).

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

## **Article 9 : Responsabilité**

Les participants aux prestations réalisées en présentielles sont tenus de respecter le règlement intérieur de Agis Pour Grandir SASU, affiché et joint au contrat/convention de prestation.

Si la prestation se déroule hors du Centre de formation de l'Organisme de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Agis Pour Grandir SASU ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

## **Article 10.1 : Conditions financières, règlements et modalités de paiement**

Les prix sont indiqués en euros hors TVA et hors frais administratifs de dossier. Nos factures sont libellées sans mention de taxe, car notre organisme est exonéré de TVA (article 261-4-4 CGI) pour les prestations de formation et de bilan de compétence.

Le prix pour les autres prestations sont en euros TTC ( N° de TVA intracommunautaire : FR25918079849)

Agis Pour Grandir SASU se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande et indiqué sur la convention (ou contrat).

Le règlement total du prix de la prestation est à effectuer au début de la prestation, au comptant, à l'ordre de Agis Pour Grandir SASU (déduction faite de l'acompte s'il a été versé). En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Au cas par cas, un accord spécifique d'échelonnement de paiement peut être proposé par Agis Pour Grandir SASU, le Client s'engage à effectuer le règlement selon l'échelonnement convenu par virement bancaire ou chèque.

Agis Pour Grandir SASU s'engage à faire son maximum pour déposer les chèques aux dates souhaitées mais ne pourra être tenue responsable d'une éventuelle erreur de date de dépôt ni de ses conséquences bancaires pour le Client.

En cas de rejet d'un chèque, l'ensemble des chèques sera déposé, immédiatement, à l'encaissement

Cette facilité de paiement ne doit pas être assimilée à un abonnement, car le client s'engage à régler l'intégralité de la prestation qu'il a contractée. En cas de paiement en

plusieurs fois, et conformément à la législation, l'intégralité des sommes contractées reste donc due et sera placée si nécessaire en recouvrement.

### **Article 10.2 : Règlement OPCO**

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la prestation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Agis Pour Grandir SASU au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Agis Pour Grandir SASU au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la prestation, Agis Pour Grandir SASU facturera la totalité des frais de prestation au Client.

Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le Client est redevable de l'intégralité du prix de la prestation, qui lui est donc facturé.

### **Article 11 : Retards**

Pour toute somme non payée à l'échéance prévue, et conformément à la loi N°2001-420 du 15 mai 2001, le Client sera de plein droit redevable :

- de pénalités de retard équivalentes au taux d'intérêt, appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points,
- du paiement d'une indemnité forfaitaire d'un montant net de 40 € due au titre des frais de recouvrement, conformément aux articles L. 441-6 du code de commerce.

Ces sommes seront exigibles à compter du lendemain de la date de paiement prévue sur la facture et sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire.

Agis Pour Grandir SASU aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Agis Pour Grandir SASU.

### **Article 12 : Refus de commande**

Dans le cas où un Client s'inscrirait à une prestation Agis Pour Grandir SASU, sans avoir procédé au paiement des prestations précédentes, Agis Pour Grandir SASU pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la prestation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### **Article 13 : Annulation, modification ou report des prestations présentiellees par l'Organisme de Formation**

Si Agis Pour Grandir SASU était exceptionnellement contraint d'annuler ou d'interrompre l'action de formation, le Client en serait informé dans les meilleurs délais par tout moyen écrit afin de convenir de leur report.

Agis Pour Grandir SASU se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

- En cas d'annulation par Agis Pour Grandir SASU, les sommes versées sont remboursées au client – En cas de report, Agis Pour Grandir SASU propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées.
- En cas de cessation anticipée de la formation par Agis Pour Grandir SASU pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur

valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

- Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Dans le cadre de ses prestations de formation, Agis Pour Grandir SASU est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

- En cas d'évènement fortuit ou de force majeure ne permettant pas à Agis Pour Grandir SASU d'assurer tout ou partie de l'action de formation, celui-ci s'engage à rechercher toute solution permettant dans des conditions raisonnables de coût et de contraintes d'exploitation de poursuivre l'exécution normale des prestations objet des présentes.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'organisme de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Agis Pour Grandir SASU.

## **POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS (associations, entreprises, professions libérales...)**

### **Article 14 : Modalités d'inscription**

Toute commande formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier ou email) ou validée par le paiement internet sécurisé d'un acompte est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage donc à être présent aux dates, heures et lieux prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la prestation choisie (titre et date).

Si des pré-requis sont précisés sur le programme de formation, ils seront vérifiés par l'Organisme de formation avant d'accepter l'inscription.

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription est adressée au Client professionnel ainsi qu'une convention de formation à signer par signature électronique, avec cachet de l'entreprise si existant.

### **Article 15 : Documents contractuels**

Agis Pour Grandir SASU fournira à chaque participant une convocation avec toutes les informations pratiques, au plus tard 7 jours ouvrés avant la prestation, précisant les horaires exacts et le lieu de prestation. Le lieu de prestation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, Agis Pour Grandir SASU peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 7 jours ouvrés qui suivent la prestation, Agis Pour Grandir SASU adresse au Client professionnel, la facture de prestation ainsi que les attestations de participation. Il appartient au Client professionnel de vérifier les conditions de prise en charge de l'action de formation auprès de l'organisme financeur dont il dépend.



## Article 16 – Dispositions en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, toute inexécution totale ou partielle de la prestation entraîne l'obligation pour l'organisme prestataire de rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de la prestation imputable au Client professionnel ou à son salarié bénéficiaire de la prestation (notamment en cas d'absence du stagiaire quels que soient les motifs, qu'ils soient justifiés ou pas par une incapacité temporaire ou une indisponibilité) entrainera l'obligation pour le Client professionnel de verser à Agis Pour Grandir SASU une indemnité contractuelle correspondant à 100% du prix de la prestation prévue et non exécutée à titre de réparation du préjudice économique subi par Agis Pour Grandir SASU.

Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une facturation séparée de celle due au titre de l'action de formation effectivement réalisée et ne pourra pas être imputée sur la participation obligatoire des entreprises au financement de la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'un financement par les OPCO.

La non-réalisation totale ou partielle de la prestation, imputable à Agis Pour Grandir SASU ne donnera lieu à facturation qu'au titre des prestations effectivement réalisées.

## Article 17 : Cas d'annulation du fait du Client professionnel

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier) accusée de réception par Agis Pour Grandir SASU.

En cas d'annulation du fait du Client professionnel avant le début de la prestation, le Client professionnel sera tenu de dédommager Agis Pour Grandir SASU en lui versant à titre de dédit une indemnité dans les conditions suivantes :

### Article 17.1 : Annulation, absence du participant

- plus d'une semaine avant la prestation Indemnité de dédit : 30% du coût global de la prestation
- moins de 1 semaine mais plus de 48 heures avant la prestation Indemnité de dédit : 40% du coût global de la prestation
- moins de 48 heures avant la prestation Indemnité de dédit : 50% du coût global de la prestation

L'indemnité de dédit ne peut être inférieure à l'acompte.

Les sommes versées à titre de dédit commercial ne sont pas finançables par un OPCO et feront l'objet d'une facturation séparée établie par Agis Pour Grandir SASU

## POUR LES CLIENTS PERSONNES PHYSIQUES FINANÇANT, À TITRE INDIVIDUEL ET À LEURS FRAIS, TOUT OU PARTIE DE LEUR PRESTATION

## Article 18 : Modalités d'inscription

Toute commande formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier ou email) ou validée par le paiement internet sécurisé d'un acompte est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage donc à être présent aux dates, heures et lieux prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la prestation choisie (titre et date).

Si des pré-requis sont précisés sur le programme de formation, ils seront vérifiés par l'Organisme de formation avant d'accepter l'inscription.

Pour le Client particulier, le versement d'un acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours (14 jours dans le cas d'une vente à distance) à compter de la signature du contrat. Ce versement vaudra confirmation d'inscription et le client particulier en sera averti.

Le contrat en 2 exemplaires est adressé au Client particulier, un exemplaire est à signer par le Client et à retourner à l'Organisme de Formation.

### **Article 19 : Documents contractuels**

Agis Pour Grandir SASU fournira à chaque participant une convocation avec toutes les informations pratiques, au plus tard 7 jours ouvrés avant la prestation, précisant les horaires exacts et le lieu de prestation. Le lieu de prestation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, Agis Pour Grandir SASU peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 7 jours ouvrés qui suivent la prestation, Agis Pour Grandir SASU adresse au Client particulier, la facture de prestation ainsi que les attestations de participation.

### **Article 20 – Dispositions en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation**

Conformément à l'article L.6353-7 du Code du travail, il est rappelé que si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la prestation jusqu'à son terme, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Les parties au présent contrat rappellent également que, en application de l'article L.6354-1 du Code du travail, toute inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation entraîne l'obligation pour l'organisme prestataire de rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de prestation imputable au Client particulier (notamment l'absence du Client particulier quels que soient les motifs à l'origine de cette absence, à l'exception du cas de force majeure dûment reconnu) entraînera l'obligation pour ce dernier de verser à Agis Pour Grandir SASU une indemnité contractuelle correspondant à 100% du prix de la prestation prévue et non exécutée à titre de réparation du préjudice économique subi par Agis Pour Grandir SASU.

Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une facturation séparée de celle due au titre de l'action de prestation effectivement réalisée.

La non-réalisation totale ou partielle de la prestation, imputable à Agis Pour Grandir SASU ne donnera lieu à facturation qu'au titre des prestations effectivement réalisées.

### **Article 21 : Cas d'annulation du fait du Client particulier**

À compter de la date de signature du contrat, le Client particulier dispose d'un délai de dix jours [quatorze jours pour les prestations vendues / contrats conclus à distance] pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai susvisé.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Client particulier.

Par ailleurs, tous types d'avantages, d'offres promotionnelles, de quelque nature qu'ils soient, qui seraient liés à l'achat d'origine pour lesquels le client ferait valoir son droit à rétractation seront automatiquement annulés.

En tout état de cause, ce droit ne pourra être exercé pour un service exécuté ou dont l'exécution a commencé.

L'article L. 121-20-2 du code de la consommation écarte ou exclut notamment :



Les services de stage (en ligne ou sous format CD/DVD) basés sur des enregistrements audio et vidéo. De ce fait, ce droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les éléments déjà transmis par mail ou bien dès que vous vous êtes connecté à votre espace personnel de stage en ligne.

L'annulation de la participation du Client particulier bénéficiaire après expiration du délai de rétractation donnera lieu au paiement d'une indemnité de dédit de 30% du coût global de la prestation

L'indemnité de dédit ne peut être inférieure à l'acompte.

### **Article 21.1 : Annulation par le bénéficiaire en cas de force majeure**

Si le Client particulier est empêché de suivre la prestation par suite de force majeure dûment reconnue, il peut rompre le présent contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont facturées au stagiaire à due proportion de la valeur prévue au présent contrat.

Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

### **Article 22 : Sous-traitance**

Agis Pour Grandir est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard d'Agis Pour Grandir, laquelle demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

## **REGLEMENT DE LA RETRIBUTION D'APPORTEUR D'AFFAIRES**

### **Article 23 : Définition**

Apporteur d'affaires : Toute entreprise qui, suite à un entretien avec Agis Pour Grandir SASU où les conditions lui sont présentées, se mettra à recommander ses prestations.

### **Article 23.1 : Fonctionnement**

L'Apporteur d'Affaires s'engage à ne pas nuire à la réputation de Agis Pour Grandir SASU. Tout manquement entrainera l'arrêt immédiat de la relation. Agis Pour Grandir SASU se réserve le droit de refuser qu'une entreprise soit Apporteur d'Affaires pour elle.

L'Apporteur d'Affaires indique à Agis Pour Grandir SASU les coordonnées du client intéressé, elle entrera en contact avec celui-ci.

Seul Agis Pour Grandir SASU peut accepter ou refuser qu'un client achète sa prestation. L'Apporteur d'Affaires ne recevra aucun reversement ni dédommagement si Agis Pour Grandir SASU considère que le client apporté ne correspond pas pour suivre la prestation et refuse d'en valider l'achat, et ce pour quelque raison que ce soit.

Agis Pour Grandir SASU se réserve le droit d'exclure tout Apporteur d'Affaire qui ne respecte par son éthique et la bienveillance envers les clients.

### **Article 23.2 : Description**

L'Apporteur d'Affaires se verra reverser 10% du montant payé par le client apporté

### **Article 23.3 : Conditions**

L'Apporteur d'Affaires n'est pas limité en nombre de client apporté.

Le reversement se fera lorsque Agis Pour Grandir SASU aura reçu le paiement complet de la prestation sur son compte bancaire.

S'il y a étalement du paiement alors la réversion se fera lorsque le dernier paiement sera encaissé sur le compte de Agis Pour Grandir SASU.

Seul Agis Pour Grandir SASU est à même de proposer un étalement des paiements de la prestation ainsi que de fixer la date de début de la prestation.

### **Article 23.4 : Durée**

Agis Pour Grandir SASU se réserve la possibilité de modifier ou de mettre fin à tout moment à la rétribution d'Apporteur d'Affaires, sans avoir à en informer tous ses apporteurs d'Affaires.

Les données à caractère personnel recueillies par Agis Pour Grandir SASU dans le cadre de la proposition de lui Apporter des Affaires sont traitées conformément à notre politique de protection des données personnelles.

### **Article 24 : Modalités de traitement des réclamations**

Les éventuelles réclamations découlant de la réalisation des prestations dispensées par Agis Pour Grandir SASU pourront, le cas échéant, être adressées par écrit à Agis Pour Grandir SASU, par courrier électronique ([formation@agispourgrandir.fr](mailto:formation@agispourgrandir.fr)), ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (à l'adresse suivante : Agis Pour Grandir SASU – 22 B Rue des Jonquilles - 31270 Frouzins).

### **Article 25 – Médiation des litiges de la consommation**

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : lorsque le stagiaire a adressé une réclamation écrite à Agis Pour Grandir SASU et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale adressée par écrit à Agis Pour Grandir SASU.

Le médiateur est CM2C. Il peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : <https://cm2c.net> ou par mail : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net) ou par courrier : CM2C 49 Rue de Ponthieu – 75008 Paris.

En application de l'article 14.1 du Règlement (UE) n°524/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2013, vous êtes informé de la possibilité de saisir la plateforme de Résolution des Litiges en Ligne (RLL) mise à disposition par la Commission européenne et accessible à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

### **Article 26 : Protection des données personnelles**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur l'un des sites du réseau de Agis Pour Grandir SASU, le client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par email, courrier ou téléphone, et accepter de recevoir la

newsletter. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de chaque email.

Agis Pour Grandir SASU informe le client qu'il peut être effectué sur l'ensemble des sites un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics, ou encore Google Optimiseur de site, cette liste étant non exhaustive. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et de personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs. Les pages de confirmation et conversion des formulaires sont en général équipées du dispositif Google Optimiseur de Site afin de mesurer leur efficacité et le niveau d'intérêt des prospects et clients. Le client a la possibilité de consulter sur le lien suivant, les Règles de confidentialité de Google Optimiseur.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur consent implicitement à ce qu'il puisse être filmé, photographié et enregistré durant les événements organisés par Agis Pour Grandir SASU. Toutefois, conformément aux dispositions légales stipulées dans le cadre du droit à l'image et de la protection de la vie privée :

- pour les personnes majeures

Avant toute diffusion d'une image de la personne dans un cadre privé, Agis Pour Grandir SASU devra obtenir son accord écrit en précisant à quelle date et à quel endroit elle a été réalisée. Cet accord sera donné pour un usage précis et ne pourra être global. Un nouvel accord devra être obtenu pour chaque rediffusion d'une image dès lors que le but sera différent de celui de la première diffusion.

- pour les personnes mineures

L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur devra obligatoirement être obtenue par écrit.

Ces stipulations protègent aussi les droits des intervenants et/ou formateurs et/ou animateurs de Agis Pour Grandir SASU. À savoir, que toute diffusion d'image qui serait faite à titre non informatif par une personne qui n'aurait pas obtenu un accord écrit tel que mentionné ci-dessus constituerait une atteinte au droit à l'image et donc une violation de la vie privée passible des recours et sanctions prévues par la loi.

## **Article 27 : Propriété Intellectuelle et copyright**

Les sites Internet, les produits et services de Agis Pour Grandir SASU dans leur intégralité, tant dans leur présentation que dans leur contenu (dans sa totalité ou de manière séparée) direct ou indirect, quel qu'en soit la forme, sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, et sur le copyright pour les techniques Access Consciousness.

Toute reproduction, diffusion, communication, représentation, réutilisation, modification, publication, transmission, dénaturation, que cela soit de manière partielle ou intégrale, sous quelque forme que ce soit, tout enregistrement, qu'il soit sous format audio et/ou vidéo, sont interdits, sauf autorisation expresse écrite préalable de Agis Pour Grandir SASU ou de ses ayants droits, et dans le cas contraire sont donc constitutifs de contrefaçon et passible à ce titre des sanctions prévues par la loi.

La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des supports de stage, ateliers, formation et bilan de compétence.

Tous les contenus sous quelque forme que ce soit (document, numérique, vidéo..) sont la propriété exclusive de Agis Pour Grandir SASU

et toute réutilisation par le client ou stagiaire à des fins autres que son utilisation personnelle sont strictement interdites, tel que par exemple la réutilisation à des fins d'activité professionnelle pour accompagner à son tour d'autres personnes en réutilisation ces mêmes supports.

Les clients autorisent Agis Pour Grandir SASU à faire apparaître leur logo, leur(s) témoignage(s) et description sur ses sites

## Article 28 : Confidentialité et communication

Agis Pour Grandir SASU, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Agis Pour Grandir SASU au Client.

Agis Pour Grandir SASU s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les prestations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par Agis Pour Grandir SASU comme client de ses prestations. A cet effet, le Client autorise Agis Pour Grandir SASU à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Article 29 : Limitations et / ou exclusions de responsabilité

Le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur déclare reconnaître et/ou exprimer et/ou accepter et /ou approuver sans réserve que :

- Tout type de contenu délivré par Agis Pour Grandir SASU, sous quelque forme qu'il soit, est le fruit de son expérience et de ses connaissances. Le stagiaire est tenu d'informer Agis Pour Grandir SASU s'il tombe sur une imprécision lors de la mise en pratique de la formation pendant sa durée de formation. Agis Pour Grandir SASU ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'une mauvaise mise en pratique de la formation par le stagiaire dans la gestion de son centre de formation ni des conséquences financières qui en découleraient. Le stagiaire est tenu de se tenir informé par lui-même des changements de législation, il est tenu de lire le guide de la Dreets et de contacter la Dreets s'il souhaite confirmer des informations.
- Tout type de contenu délivré par Agis Pour Grandir SASU sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc....) ne donne lieu à aucune promesse ni garantie, de quelque nature qu'elles soient (résultats, gains, bénéfices, succès, performance, etc....)
- Agis Pour Grandir SASU, ses représentants légaux, les représentants habilités de Agis Pour Grandir SASU, ses partenaires, ses fournisseurs ne sont pas responsables ou porteur d'une quelconque promesse ni garantie.
- Qu'en connaissance de ces informations il a conscience que certains exercices qui lui seront proposés peuvent comporter des risques selon son niveau de condition physique et de santé et qu'il est seul responsable et totalement libre de la décision de participer, de poursuivre et/ou d'arrêter à tout moment de pratiquer les exercices.
- Il est donc seul responsable de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions et résultats.
- Qu'il ne cherchera d'aucune manière à rendre Agis Pour Grandir SASU, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de Agis Pour Grandir SASU responsables de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions ou résultats.
- Agis Pour Grandir SASU ne saurait être tenu responsable, sous aucune circonstance, de toute perte ou de tout dommage causé ou supposé causé en relation avec l'utilisation de ses conseils, produits ou services, quel qu'il soient et sous quelque forme que ce soit.
- En aucun cas, la responsabilité de Agis Pour Grandir SASU ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte

d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation.

- Agis Pour Grandir SASU ne serait être tenu responsable, sous aucune circonstance, de toute perte ou de tout dommage causé ou supposé causé en relation avec les informations transmises lors de ses conseils et formations. Il appartient au client de vérifier les informations données et de se tenir au courant par lui-même des évolutions réglementaires
- Agis Pour Grandir SASU ne propose aucun conseil professionnel de type médical, psychologique ou financier et que tout type de contenu délivré par Agis Pour Grandir SASU, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc....), ne peut se substituer à l'avis et/ou l'intervention d'un professionnel dûment habilité par un diplôme reconnu par les autorités compétentes. De ce fait, Agis Pour Grandir SASU, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de/par Agis Pour Grandir SASU ne peuvent en aucun cas être tenus responsables, de quelque manière que ce soit, de dommages de quelque nature qu'ils soient (dommages corporels, financiers, maladies, décès, etc....)
- En tout état de cause, la responsabilité de Agis Pour Grandir SASU, de ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de Agis Pour Grandir SASU serait le cas échéant contractuellement limitée, à un dédommagement qui ne pourrait être supérieur aux montants engagés pour l'achat du bien ou service, qu'il s'agisse de dommages (même corporels) ou de pertes subis ou autres causes.
- Qu'il est de sa seule et entière responsabilité de se couvrir pour les risques potentiels, sachant que Agis Pour Grandir SASU n'est pas souscripteur d'une assurance pour soins médicaux, et/ou préjudices corporels et/ou invalidité

### **Article 30 : Réclamations**

Toute réclamation du Client devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation à l'adresse suivante :

Agis Pour Grandir SASU – 22 B Rue des Jonquilles – 31270 Frouzins  
qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

### **ARTICLE 31 : DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE D'ATTRIBUTION**

TOUTES LES CLAUSES FIGURANT DANS LES PRÉSENTES CGV AINSI QUE TOUTES LES OPÉRATIONS D'ACHAT ET DE VENTE QUI Y SONT VISÉES, SERONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE, LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION À L'AMIABLE SERA PRIVILÉGIÉE. À DÉFAUT, L'AFFAIRE SERA PORTÉE DEVANT LES TRIBUNAUX DE TOULOUSE.

**Modèle de formulaire de rétractation**

Art. L121-25, Code de la consommation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention de :

Organisme de formation : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone : .....

N°Siret : .....

Déclaration d'activité n° ..... auprès du Préfet de la région

.....

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de formation professionnelle conclu le ... / ... / ..., relatif à l'action intitulée ..... prévue le .....

Nom Prénom du stagiaire : .....

Adresse :

.....

.....

.....

À ..... le ... / ... / ...

(nom et prénom du stagiaire, des responsables légaux si mineur)

Signature